



NAJAT VALLAUD-BELKACEM  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

STEPHANE LE FOLL  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,  
DE LA AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT,  
PORTE-PAROLE DU  
GOUVERNEMENT

SYLVIA PINEL  
MINISTRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES  
TERRITOIRES ET DE LA  
RURALITÉ

GEORGE PAU-LANGEVIN  
MINISTRE DES OUTRE-MER

CAROLE DELGA  
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MYRIAM EL KHOMRI  
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DE LA  
POLITIQUE DE LA VILLE

PIERRE-RENE LEMAS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 21 avril 2015  
N° XXX

## Lancement du 2<sup>e</sup> appel à projets pour les Pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE)

### #LoiESS

Suite au succès du 1<sup>er</sup> appel à projets pour les PTCE lancé en 2013, **Stéphane LE FOLL**, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, **Carole DELGA**, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie Sociale et Solidaire, **Myriam EL KHOMRI**, Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville et **Pierre-René LEMAS**, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, **ont lancé, aujourd'hui à Bercy, le 2<sup>e</sup> appel à projets pour les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE).**

Les PTCE sont l'équivalent des pôles de compétitivité pour l'Economie sociale et solidaire (ESS). Ils rassemblent des entreprises autour de projets de développement économique, social et territorial.

**Najat VALLAUD-BELKACEM**, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, **Sylvia PINEL**, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, et **George PAU-LANGEVIN**, Ministre des Outre-Mer, participent également à ce **2<sup>e</sup> appel à projets. Les ministères et la Caisse des dépôts mobilisent ainsi au total 2.7 millions d'euros avec pour objectif de poursuivre et d'encourager le développement des PTCE sur l'ensemble des territoires.**

Pour rappel, un PTCE est un regroupement d'entreprises de l'ESS, d'entreprises commerciales, d'acteurs publics et d'organismes de formation, d'enseignement ou de recherche. Sur un territoire déterminé, il met en œuvre une stratégie commune et durable de coopération au service de projets

économiques innovants pour le développement local. Il comprend au moins une entreprise de l'ESS et a pour objectif le plein ancrage des projets économiques dans les territoires.

Depuis 2013, l'intégration des PTCE dans la stratégie de développement social, économique et territorial de l'Etat s'est notamment traduite par un 1<sup>er</sup> appel à projets de soutien à l'émergence des PTCE. Sur 183 initiatives identifiées à cette occasion, **23 pôles lauréats ont été récompensés et ont bénéficié d'un soutien financier allant de 72 000 à 290 000 euros**. Ces pôles ont par ailleurs été reconnus dans le cadre de la loi Economie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014.

Retrouvez, par exemple, le [reportage vidéo sur le PTCE « Archer »](#), qui a permis la sauvegarde d'une ligne complète de montage de chaussures en 2010 afin de valoriser un savoir-faire artisanal et local, conserver et créer des emplois et former des salariés à de nouveaux métiers.

Le [décret du 15 avril 2015](#), mise en œuvre de l'article 9 de la loi ESS, a renforcé le soutien aux PTCE, suite aux recommandations formulées par le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) qui a évalué la conduite du premier appel à projet.



Pour transmettre votre dossier de candidature, cliquez ici  
([DGCS-PROJETPTCE-ESS@social.gouv.fr](mailto:DGCS-PROJETPTCE-ESS@social.gouv.fr))  
Date de clôture de l'appel à candidatures :  
**30 juin 2015 à 23h59**

**Pour plus informations sur les modalités de rendu du dossier de candidature : trouvez le dossier de presse / cahier des charges ci-joint ou cliquez [ici](#) (intégrer lien)**

**Contacts presse :**

**Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM : 01 55 55 16 21**

**Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74**

**Cabinet de Sylvia PINEL : 01 44 49 85 13**

**Cabinet de George PAU-LANGEVIN : 01 53 69 27 60**

**Cabinet de Carole DELGA : 01 53 18 44 13**

**Cabinet de Myriam EL KHOMRI : 01 49 54 05 73**

**Groupe Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00**